



OPÉRATEUR DE TRAVAUX ROUTIER

| | | | |
|--|--|--|-----------------|
| Structure | DIMM - Centre Technique Départemental | Type de poste | Non permanent |
| Mode de recrutement | CDD | Temps de travail | temps complet |
| Cadre d'emploi | Adjoints techniques territoriaux | Grade de recrutement | |
| Date limite de dépôt des candidatures | 13/07/2025 | Date prévisionnelle d'entretien | |
| Eligible à la NBI | | NBI | |
| Groupe métier et IFSE | | Site (adresse) | |
| Contact | M. garault kristen, chef de service - centre technique départemental dimm, au 02 96 77 69 50 | Recruteurs | isabelle leloup |

Contexte de travail

Travailler pour le Département des Côtes d'Armor, c'est vivre dans un environnement exceptionnel, entre mer et campagne, tout en étant à la proximité de grandes agglomérations, à 1 heure de Rennes et de Brest et à 2h15 de Paris en TGV. C'est profiter d'un patrimoine riche et diversifié, assister à des événements culturels et sportifs à rayonnement national et bénéficier d'une offre diversifiée d'écoles et de formations universitaires et supérieures.

C'est aussi faire le choix de la coopération et de la construction collective au service de l'innovation publique, en s'inscrivant dans une organisation souple et bienveillante, attentive à la qualité de vie au travail de ses agents.

Description de la mission

Vous êtes chargé de réaliser des travaux de tous types sur les chaussées, les voies vertes et leurs dépendances, avec une suppléance possible dans les autres équipes "travaux".

Activités

Réaliser des reprofilages et revêtements de chaussées
Créer ou entretenir les voies vertes
Réaliser des travaux d'assainissement routier
Mettre en œuvre des marquages routiers de tous types
Rendre compte de son activité à son responsable d'équipe
Suppléer si besoin les autres équipes travaux (PATA, glissières, divers travaux de bâtiment)

Profil attendu

Permis C ou CE

Connaissance de la méthodologie de réalisation d'un chantier
Connaissance de la mécanique et de l'ensemble des matériels

Exécuter un chantier
Respecter les règles internes à l'organisation
Respecter les consignes de sécurité
Rendre compte de son activité
Travailler en équipe

Esprit d'équipe

Capacité à prendre des initiatives dans le respect des règles de sécurité
Disponibilité

Conditions d'exercice

Travail nomade

Travail avec horaires irréguliers selon les nécessités de services (amplitude période estivale : 7h - 18h20)

Port de charges, exposition au bruit et à la poussière, travail sous circulation

Rémunération

Rémunération à titre indicatif : 1 616 euros nets mensuel avant impôt.